

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00017

Numéro SIREN : 845 060 201

Nom ou dénomination : 2B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2021 sous le numéro de dépôt 1027

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	410 000		410 000	410 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	410 000		410 000	410 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	27 954		27 954	5 138	22 815	444.04		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	27 954		27 954	5 138	22 815	444.04		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	437 954		437 954	415 138	22 815	5.50		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves						
	Réserve légale	500				500	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	12 721				12 721	
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 789		13 221		5 568	42.12
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	37 011		18 221		18 789	103.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	373 501		391 159		17 658-	4.51-
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	27 180		5 531		21 648	391.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97		54		43	80.00
	Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	165		173		8-	4.52-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	400 943		396 917		4 026	1.01
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	437 954		415 138		22 815	5.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

400 943

45 596

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 432	5 631	2 198-	39.04-	
Impôts, taxes et versements assimilés				11 934	11 934-	100.00-	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 432	17 565	14 132-	80.46-	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 432-	17 565-	14 132	80.46	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	26 500		34 469		7 969-	23. 12-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	26 500		34 469		7 969-	23. 12-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 278		3 683		596	16. 17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 278		3 683		596	16. 17
2. Résultat financier (V-VI)	22 222		30 786		8 564-	27. 82-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	18 789		13 221		5 568	42. 12
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	26 500		34 469		7 969-	23. 12-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 711		21 248		13 537-	63. 71-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18 789		13 221		5 568	42. 12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SASU 2B INVEST

890 CHEMIN LE PEYRON

83340 FLASSANS-SUR-ISSOLE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SKYXPERT

169 BOULEVARD BERNARD LONG

ZI LES CONSACS

83170 BRIGNOLES

04.94.72.98.21

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 3 9
Autres dettes	1 6 5
Total	5 0 4

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 1 0 0 0 0
Nantissement de parts acquises	4 1 0 0 0 0	
Total (1)		4 1 0 0 0 0
(1) dont concernant les participations		4 1 0 0 0 0

Engagements reçus

Caution accordée par le dirigeant		4 1 0 0 0 0
Total		4 1 0 0 0 0

2B INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 890 Chemin le Peyron
83340 FLASSANS-SUR-ISSOLE
845 060 201 RCS DRAGUIGNAN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 25 FEVRIER 2021

Le 25 février 2021, à FLASSANS-SUR-ISSOLE,

Monsieur BUSCART David,
Demeurant 890 Chemin le Peyron 83340 FLASSANS-SUR-ISSOLE,
Président et associé unique de la Société 2B INVEST,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur BUSCART David, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 18 789 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DB

**DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES**

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18 789 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 18 789 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves à hauteur de 18 789 euros portant ce poste à un solde créditeur total de 31 511 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 37 011 euros et celui des réserves à 32 011 euros.

Rappel des dividendes distribués

Il n'a pas eu de distribution de dividendes au titre des deniers derniers exercices.

**TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES
FORMALITES**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur BUSCART David,

